



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 17 juin 2009
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

5.7

**QUATRIEME RENCONTRE NATIONALE DES SCOT
REGLEMENT DES FRAIS**

L'an deux mille neuf, le dix sept juin à quatorze heures, s'est réuni, sous la présidence de Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents

GRAND TOULOUSE	
BENYAHIA Daniel BEYNEY Georges BRISSONNET Jean-Louis CASSIGNOL Jean-Louis CHARLES Danielle COHEN Pierre COQUART Dominique DESCLAUX Edmond DUHAMEL Thierry GARRIC Amapola GERMAIN Louis GRIMAUD Robert	GUILLOT René LANGE Régine MATEOS Henri MERONO Claude MORIN Etienne PY Dominique RAYNAL Claude SANCHEZ Francis SUSIGAN Alain SYLVESTRE Arlette VALADIER Jean-Charles
SICOVAL	
REME Jean-Michel VALETTE François-Régis	GIL Danielle COHEN Jacques
MURETAIN	
MANDEMENT André COLL Jean-Louis	DADOU Gilles SUAUD Thierry
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond ESCOULA Louis	MIRC Stéphane LOIDI Robert (non votant)
AXE SUD	
AUBERT Alain	BOURG Jean-Claude
COTEAUX BELLEVUE	
FEDOU Maxime	SAVIGNY Thierry
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	
COLLEGE DES COMMUNES	
MOYET Jean-Louis	GRIMBERT Georges

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BELAUBRE Elisabeth, représentée par M. VALADIER
CARASSOU Stéphane, représenté par Mme PY
CARLES Joseph, représenté par M. DESCLAUX
CARNEIRO Grégoire, représenté par M. SUSIGAN
CUJIVES Romain, représenté par M. MATEOS
De FALETANS Gilles, représenté par M. BEYNEY
FILLOLA Alain, représenté par M. RAYNAL
MAURICE Antoine, représenté par Mme CHARLES
FONTES André, représenté par M. MOYET

Délégués titulaires excusés

AREVALO Henri
BELLOUBET Nicole
BOUDOU Dany
BRIANCON François
CARREIRAS Joël
COMMENGE Jean-Claude
CROQUETTE Martine
DUCERT Claude
DUPLANTE Pierre
FABRE Jean-Michel
FAIVRE Claudia
FOURNIER Denis

GOIRAND Philippe
GUERIN Philippe
GUTH Catherine
LOZANO Guy
MARCIEL Alexandre
MARQUIE Bernard
MONTAGNER Guy
PARDILLOS José
SIMON Michel
SOTTIL Alain
TOUCHEFEU Claude
ZINA-RAGGOUA Zohra

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard
CASSETA Jean-Baptiste
CASSAGNE Jean-Claude
DAUVEL Philippe
DUFOUR Claude
ESPIC Xavier
FERRE Christian
FRANCES Michel
GEIL-GOMEZ Sabine

GUEGAN Raymond
LAVIGNE Christian
MIGUEL Henri
MOGICATO Bruno
MORINEAU Christine
RIEUNAU Guy
SAINTE-MARIE Alain
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués	En exercice : 69	Présents : 41	Votants : 50
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 50

Les 4 et 5 juin 2009 a eu lieu la cinquième rencontre Nationale des SCOT à Narbonne, dont le thème était « SCOT, un projet de territoire au carrefour des politiques d'aménagement ? ».

Le SMEAT a participé, comme les années précédentes, à cette rencontre nationale des SCOT et a été représenté par une délégation constituée d'élus du Bureau et de techniciens : M. Jean-Louis COLL, M. Dominique COQUART, M. Louis GERMAIN, M. Claude MERONO, M. Etienne MORIN, M. Jean-Michel REME, M. Alain SAINTE-MARIE, M. François-Régis VALETTE, M. Jacques ENGRAND.

Il convient donc de régler les frais d'inscription, et d'hébergement correspondant, ainsi que les frais réels que les membres de cette délégation ont été amenés à engager à l'occasion de cette rencontre.

Le Comité Syndical,

**Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré**

Décide :

Article unique :

D'autoriser le règlement des dépenses engagées au titre de cette mission, soit en procédant au remboursement des frais de déplacement et frais réels engagés par les membres de la délégation du SMEAT, soit en payant directement les prestations concernant cette rencontre.

Reçu à la Préfecture de la Haute Garonne le 23 juin 2009

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,**

Pierre COHEN